

Département  
de la MOSELLE

**COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK**

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : **15**

**Séance du 09 juin 2022**

fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Didier HILD ; M. KOP Patrice ; M. Laurent BERGER ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; Mme DELAPORTE Marjorie

**Présent par procuration** : M. RISCH Jérôme donne procuration Mme DELAPORTE Marjorie  
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. LINSTER Nicolas  
M. Jean-Marc SINDT donne procuration à M. Alain SINDT

**2 – Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire : Devis KGMAT et Devis PC +**

Monsieur le Maire par la présente communication et en conformité avec les articles L 2122-22 et L 2123, informe les membres du conseil municipal que dans le cadre des délégations qui lui ont été transmises par délibération du 04/06/2020 en point 1, il a accepté les devis suivants :

Sté PC+ 3 Place du Luxembourg BP 40280 57108 THIONVILLE Cedex : ordinateur portable et boîtier NAS :  
1 244.17 € HT soit 1 493.00 € TTC

Sté KGMAT Collectivité BP 105 26001 VALENCE Cedex : Tables et bancs mobilier urbain sur proposition de la commission Environnement Espaces Verts :  
1 830.00 € HT soit 2 196.00 € TTC

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents prend acte de ces informations et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de donner suite à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 09 juin 2022

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture  
057-215703612-20220609-0209062022-DE  
Date de télétransmission : 10/06/2022  
Date de réception préfecture : 10/06/2022